

Lettre Electronique

Catherine Morin-Desailly

Sénatrice de la Seine-Maritime
Conseillère régionale de Normandie



L'actualité du Sénat et des territoires
Mars - Avril 2023

Chers collègues, Chères amies, Chers amis,

J'ai le plaisir de vous adresser ma lettre d'actualité des mois de mars et d'avril 2023, qui se concentre principalement sur **la réforme des retraites ainsi que sur la loi "zéro artificialisation nette"** votée par le Sénat en mars dernier ; mais également sur **mes travaux à la Commission des affaires européennes du Sénat**.

Je vous souhaite bonne réception de ces informations, et reste à votre disposition pour échanger.

Bien chaleureusement,

Catherine MORIN-DESAILLY

ÉDITION SPÉCIALE



Issue des travaux d'une mission de contrôle sénatoriale et d'une commission spéciale présidée par notre collègue Valérie LÉTARD, la proposition de loi transpartisane visant à faciliter la mise en oeuvre des objectifs de « zéro artificialisation nette » (ZAN) au coeur des territoires a été adoptée par le Sénat le 17 mars 2023.

Suite au **projet de loi Climat et résilience**, le Sénat et tout particulièrement les membres du

groupe Union Centriste ont oeuvré pour adapter le texte à la réalité des territoires et répondre aux inquiétudes légitimes des élus. La prochaine étape sera de l'examen de la proposition de loi par l'Assemblée nationale. **Voici les principaux points :**

- **Modification du rôle joué par le SRADDET dans la mise en œuvre du ZAN.** Le Gouvernement avait souhaité que les objectifs de réduction de l'artificialisation inscrits dans le SRADDET soient prescriptifs et s'imposent directement aux documents d'urbanisme inférieurs, à commencer par les PLUi et les PLU. **Ce n'était pas envisageable.** La proposition de loi transforme cette compatibilité obligatoire en un simple lien de prise en compte dans les documents d'urbanisme inférieurs. **Un tel changement garantira aux élus locaux une meilleure maîtrise de leur stratégie de développement foncier.**

- **Le Sénat a estimé nécessaire d'introduire un mécanisme de mutualisation de l'artificialisation induite par les projets d'ampleur régionale et intercommunale.** Le poids foncier de ces projets bénéficiant à l'ensemble d'une région ou d'une intercommunalité, il ne devait pas uniquement peser sur les comptes locaux d'artificialisation des territoires les accueillant. La liste des projets concernés sera établie par les acteurs de chaque territoire.

Dans une logique analogue, l'artificialisation liée aux grands projets d'intérêt régional, national, européen et international sera désormais comptabilisée dans une « enveloppe nationale ». Lignes LGV, nouvelles centrales nucléaires, sites industriels inédits ou infrastructures portuaires : ces projets déterminants pour le développement de notre pays ne seront pas un poids lestant les possibilités de développement de nos communes.

- **La notion de surface artificialisée a été révisée.** La loi « Climat et résilience » prévoyait de classer les jardins privés, les terrains de football ou les voies ferrées comme des surfaces artificialisées. Ce n'était ni entendable, ni acceptable. Avec l'adoption de la proposition de loi, les surfaces à usage agricole, résidentiel, de loisirs ou d'infrastructures de transport, dont les sols sont couverts par une végétation herbacée, seront considérées comme non artificialisées. Une victoire importante frappée au coin du bon sens.

- **La proposition de loi introduit un principe novateur selon lequel chaque commune bénéficiera automatiquement d'un droit minimal décennal à artificialiser d'un hectare indépendamment de son artificialisation passée.** En l'état, la loi prévoyait que le droit à artificialiser d'une commune était calculé en divisant par deux l'artificialisation réalisée durant la décennie 2011-2021. Cela revenait à condamner les communes n'ayant pas artificialisé sur cette période et donc à freiner leur développement. Un non-sens pour les 15 000 communes rurales peu denses ou très peu denses de notre pays.

Ces avancées restent à conforter, le texte devant être désormais examiné par l'Assemblée nationale.

CHIFFRES CLÉS

- **En France, on estime à 20 000 et 30 000 hectares la surface artificialisée chaque année. Cela représente environ 250 000 hectares artificialisés sur la période 2011-2021.**

- **La moitié des terres artificialisées sur la période 2011-2021 représente l'enveloppe d'espaces artificialisables pour les dix années à venir, soit 125 000 hectares.**

LES APPORTS DES SÉNATEURS UC

Les amendements des sénateurs centristes qui ont été adoptés pendant l'examen de la proposition de loi :

- Possibilité d'accords locaux sur la composition et le nombre de membres de la conférence ;
- Suppression du rôle uniquement consultatif des départements ;
- Clause de revoyure dans 5 ans pour évaluer les effets de la mise en oeuvre de la proposition de loi ;
- Compléter la liste des caractéristiques pour y inclure les projets représentant un intérêt pour la souveraineté économique nationale ou européenne ;
- Inclusion dans la liste des projets d'ampleur nationale ou européenne et d'intérêt général majeur des projets d'infrastructures ou d'équipements internationaux, en plus des projets interrégionaux, nationaux ou européens ;
- Qualification des riches comme des surfaces artificialisées ;
- Considérer comme non artificialisée les surfaces agricoles couvertes par une végétation herbacée ;
- Exclusion des bâtiments agricoles et leurs abords des surfaces artificialisées ;
- Permettre l'utilisation des données d'observation foncière recueillies au niveau départemental ;
- Instauration du droit de préemption "ZAN" par délibération plutôt que par modification du document d'urbanisme ;
- Imputation sur la période 2011-2021 des projets dont la demande d'autorisation a été déposée avant la loi Climat-résilience ;
- Demande de rapport relatif au renforcement des outils d'ingénierie publique territoriale nécessaires à la mise en oeuvre des objectifs de zéro artificialisation nette des sols.

LES INTERVENTIONS



Retrouvez l'intervention de ma collègue Valérie LETARD, présidente de la Commission spéciale sur la proposition de loi visant à faciliter la mise en oeuvre des objectifs de "zéro artificialisation nette" au coeur des territoires

Pour en savoir plus :

[Le dossier législatif](#)

[Tous les éléments pour comprendre les enjeux](#)

Réforme des retraites : quelques mots sur ma position pendant le vote de la loi

Ces dernières semaines, **la réforme des retraites a été le théâtre de tensions dans notre pays et dans les débats au Parlement.** A cet égard, je tiens à dire que **la violence dont nous avons pu être témoins est inacceptable.**

Le Sénat a adopté le texte le 11 mars dernier et, suite à un accord entre notre chambre et l'Assemblée nationale, **le texte a été définitivement adopté par le Parlement le 20 mars dernier** suite au rejet de deux motions de censure (déposées en réaction au recours à l'article 49.3 de la Constitution par la Première ministre pour faire passer le texte).

L'entrée en vigueur de la réforme, validée dans sa quasi-totalité par le Conseil constitutionnel en avril, est envisagée au 1er septembre 2023, et un bilan de celle-ci doit avoir lieu en 2027.

Si je souscrivais bien volontiers à **la nécessité de réformer notre système de retraites**

afin d'assurer sa pérennité et de garantir plus d'équité entre les français, j'ai préféré m'abstenir sur le vote du texte en raison de mon opposition au report uniforme de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans, qui va pénaliser avant tout les plus modestes.

En effet, et comme de nombreux collègues de mon groupe politique, **j'estime que ce report, s'il se justifiait dans certains cas, ne pouvait pas être présenté comme l'unique moyen de préserver le financement de notre système de retraite.** Je suis plutôt partisane que l'on s'appuie sur **une durée de cotisation de 172 trimestres, donc de 43 annuités**, qui doit demeurer **le seul critère permettant d'obtenir une retraite à taux plein.**

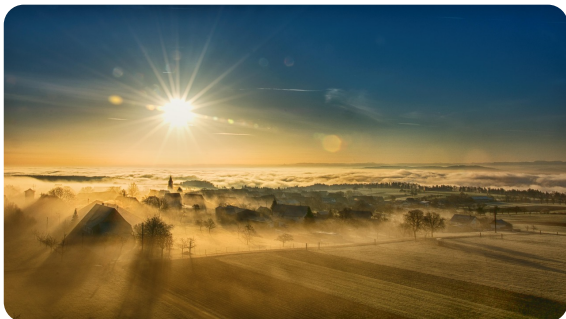
Maintenant, il faut reconnaître que **le système de retraite par répartition sera déficitaire quoiqu'il arrive**, cela est notamment dû **au vieillissement de la population et au ratio cotisants/retraités qui va continuer de diminuer.**

Ce constat aurait du amener à réfléchir sur l'avenir du travail en France, de sa revalorisation et des mesures qu'il convient de prendre à cet effet pour ensuite adopter une réforme des retraites équitable pour toutes et tous.

[Pour connaître dans le détail l'ensemble des mesures prévues par la réforme](#)

Les autres textes votés par le Sénat

Proposition de loi tendant à garantir la continuité de la représentation des communes au sein des conseils communautaires



Mercredi 15 mars, le Sénat a adopté, en première lecture, la proposition de loi tendant à garantir la continuité de la représentation des communes au sein des conseils communautaires.

Ce texte, déposé à l'initiative de ma collègue Françoise GATEL, et dont je suis cosignataire avec de nombreux collègues de notre groupe, vise à proposer une solution pragmatique face à un problème ponctuel des conseils communautaires.

L'essentiel de ce texte.

Proposition de loi visant à adapter la défense extérieure contre l'incendie à la réalité des territoires ruraux

Mercredi 15 mars 2023, le Sénat a adopté, en première lecture, la proposition de loi visant à adapter la défense extérieure contre l'incendie à la réalité des territoires ruraux.

Ce texte, initié par mes collègues Hervé MAUREY, qui à notre invitation était venu dans notre département et Françoise GATEL, dont



je suis cosignataire avec de nombreux collègues de mon groupe, reprend **les recommandations du rapport sénatorial de 2021 qui dressait le constat des « conséquences budgétaires très lourdes » de l'exercice des missions de défense extérieure contre l'incendie (DECI) pour les communes, en particulier les communes rurales.**

[L'essentiel de ce texte.](#)

Gestion différenciée de la compétence « Eau et Assainissement » : le Sénat a adopté la proposition de loi



Jeudi 16 mars 2023, le Sénat a adopté, en première lecture, la proposition de loi visant à permettre une gestion différenciée de la compétence « Eau et Assainissement », déposée le groupe du Groupe Rassemblement Démocratique et Social Européen.

Ce texte vise à **redonner aux communes davantage de souplesse quant à la gestion et le transfert de cette compétence.**

[L'essentiel de ce texte.](#)

Favoriser les travaux de rénovation énergétique : le Sénat a adopté les conclusions de la CMP



Les travaux de rénovation énergétique sont un vaste chantier d'envergure nationale dans l'optique de transition et de sobriété énergétique.

Mardi 21 mars 2023, le Sénat a adopté définitivement la proposition de loi visant à ouvrir le tiers-financement à l'État, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales pour favoriser les travaux de rénovation énergétique.

Prévention et lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie : le Sénat a adopté une proposition de loi

Ces travaux ont conduit à l'adoption à l'unanimité par le Sénat le 5 avril dernier **d'une proposition de loi visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie.**



Ce texte, déposé par mes collègues Pascal Martin, Anne-Catherine Loisier (Union Centriste), Olivier Rietmann et Jean Bacci (Les Républicains), entend **renforcer la prévention des feux de forêts et inclure au mieux les agriculteurs, sylviculteurs et élus, mais aussi à mieux sensibiliser la population.**

[L'essentiel de ce texte.](#)

Les feux qui ont frappé le pays et principalement nos forêts en 2022 ont conduit le Sénat à se saisir du sujet via une mission de contrôle.

Accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique : adoption de la proposition de loi



Mercredi 5 avril, le Sénat a adopté, en première lecture, la proposition de loi visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique.

Ce texte, déposé à l'initiative de mes collègues Annick Billon, Martine Filleul et Dominique Vérien, et dont je suis cosignataire avec plusieurs de mes collègues, entend **relever le taux minimal de personnes de chaque sexe pour les primo-nominations aux emplois supérieurs et dirigeants de la fonction publique.**

[L'essentiel de ce texte.](#)

Revalorisation du statut de secrétaire de mairie : adoption de la proposition de loi



Le poste de secrétaire de mairie est essentiel à la vie et au fonctionnement d'une commune, mais aussi très exigeant.

Le Sénat a adopté à l'unanimité le 6 avril dernier, une proposition de loi visant à **revaloriser le statut de secrétaire de mairie.**

[L'essentiel de ce texte.](#)

École de la liberté, de l'égalité des chances et de la laïcité – Adoption de la proposition de loi



Le 11 avril 2023, le Sénat a adopté en première lecture la proposition de loi pour une école de la liberté, de l'égalité des chances et de la laïcité.

Ce texte s'articule autour de 4 axes :

- renforcer l'autonomie des établissements scolaires ;
- assurer l'égalité des chances entre les élèves en créant un service public du soutien scolaire et en déployant une politique destinée aux élèves des territoires ruraux ;
- améliorer la transmission de savoirs fondamentaux en réformant la formation des enseignants du premier degré ;
- renforcer l'affirmation de la laïcité à l'école et le sentiment d'appartenance à une communauté scolaire.

L'essentiel de ce texte.

Mes travaux et interventions au Sénat

Débat – Faire de la lutte contre les violences pornographiques une priorité de politique publique



Mon intervention au débat du 12 avril 2023

Dans la continuité de **mes travaux à la Commission des Affaires européennes sur la prévention des atteintes abus sexuels sur les enfants et la lutte contre la pédopornographie**, je suis intervenue au nom de mon groupe le 1er mars dernier dans le cadre **d'un débat sur une proposition de résolution, dont j'étais cosignataire, intitulée "Faire de la lutte contre les violences pornographiques une priorité de politique publique"**.

La résolution, initiée par **la Délégation aux droits des femmes du Sénat**, invite **le Gouvernement à se saisir urgemment du sujet**, qui doit devenir **une priorité se traduisant par des moyens d'enquête importants, adaptés et nouveaux**.

Elle appelle également à **la mise en place de dispositifs de contrôle parental, ce afin de protéger les mineurs d'une exposition aux contenus pornographiques**.

J'ai rappelé qu'avec **le développement d'internet, les contenus pornographiques sont devenus quasiment libres d'accès** alors qu'ils comportent **des images dégradantes, reposant sur des maltraitances, des viols, ou de la prostitution, y compris de mineur**.

Cette banalisation de la diffusion de ce type de contenus doit amener à **une prise de conscience dans notre pays afin d'améliorer le soutien des victimes, de renforcer la réponse pénale contre ces violences, d'empêcher la diffusion de ces contenus illicites et de protéger notre jeunesse**.

Cela rejoint les recommandations que nous avons formulées avec mes collègues André REICHARDT et Ludovic HAYE dans notre proposition de résolution : **nécessité d'imposer des obligations aux fournisseurs de services en ligne, mesures de contrôle parental et éducation des jeunes aux enjeux du Numérique**.

Rapport - Pour un déploiement de l'intelligence artificielle conforme aux valeurs européennes



Mon intervention au ébat d'actualité sur le thème : « Impacts économique, social et politique de l'intelligence artificielle générative » - 12 avril 2023

Avec mes collègues co-rapporteurs André Gattolin, Elsa Schalck et Cyril Pellevat, nous avons souligné **qu'il était nécessaire de prévenir une utilisation excessive de l'IA, et d'en promouvoir un déploiement conforme aux valeurs européennes, donc au service de l'humain, fiable et éthique**.

Nous considérons que, mal utilisée, **l'IA est susceptible de causer de graves atteintes aux droits fondamentaux, qu'il s'agisse du respect de la vie privée, de l'accès à la juste ou encore du respect du principe de non-discrimination**.

Nos travaux sont composés d'une proposition de résolution européenne ainsi que d'un rapport.

Le 30 mars dernier, j'ai présenté **les conclusions de mes travaux sur le projet de règlement européen relatif à l'intelligence artificielle (IA)** au sein de la **Commission des affaires européennes du Sénat**.

Ce texte est **le dernier volet du tryptique de réglementation européenne sur le numérique**, le premier volet étant **le règlement sur les marchés numériques** (*Digital Markets Act – DMA*), le second volet **le règlement sur les services numériques** (*Digital Services Act – DSA*).

Alors que **l'intelligence artificielle est au cœur de l'actualité**, avec notamment **l'interdiction du robot conversationnel ChatGPT en Italie**, ou **l'appel d'Elon Musk et de centaines d'experts à adopter un moratoire sur l'utilisation de l'intelligence artificielle**, je me réjouis que l'Union Européenne se saisisse de ce sujet : **le texte est précurseur au niveau mondial**.

Mes travaux sur le Numérique ne s'arrêtent pas là puisque **je suis membre de la Commission d'enquête du Sénat qui porte sur Tik Tok**, ainsi que rapporteure pour la Commission des affaires européennes sur d'autres projets de règlements européens.

A la faveur de l'actualité, je suis également intervenue au nom de mon groupe politique le 12 avril dernier dans le cadre **d'un débat d'actualité sur le thème : « Impacts économique, social et politique de l'intelligence artificielle générative »** (ex : ChatGPT).

Ce temps d'échange a été l'occasion de présenter en partie mes travaux mais aussi et surtout **d'alerter le Gouvernement sur le besoin de ce saisir de ce sujet qui nous concerne tous, tant l'utilisation de l'IA générative se généralise et se démocratise, sans pour autant que nous ayons conscience des risques pour notre société**.

Interventions extérieures

Risk & Governance World Forum



Le 4 avril 2023 dernier, j'ai eu l'occasion de participer au « **Risk & Governance World Forum** », organisé à l'Hôtel de l'Industrie à Paris.

Je suis intervenue à une table ronde intitulée : « **Repenser la résilience des entreprises : des pistes pour faire face aux révolutions systémiques permanentes** ».

J'ai axé mon propos sur **le constat d'une**

Autrement dit :

- **de créer les conditions nécessaires à ce que nos entreprises ne soit pas dépendantes de solutions techniques numériques d'entreprises extra-européennes**, principalement des géants de la tech américains et chinois ;

- que **nos propres acteurs numériques, qui partagent les valeurs de l'Union Européenne** (respect de la vie privée, protection des données, etc.), puissent développer des solutions et logiciels sans être coupés dans leur élan par l'omniprésence de ces acteurs étrangers ;

- **que la sécurité de nos données soit assurée** puisque, à titre d'exemple, la loi américaine permet aux services de renseignements américains de consulter les données des entreprises américaines où qu'elles soient dans le monde.

numérisation constante dans l'ensemble des secteurs, et du besoin pour les entreprises de se développer au sein d'un écosystème numérique pérenne, éthique et surtout souverain au niveau national et européen.

Forum Innovation de Netexplo - Edition 2023

Comme chaque année, j'ai eu le plaisir d'intervenir **au Forum Innovation de l'Observatoire Netexplo**, évènement durant lequel sont présentées et primées **des innovations technologiques marquantes**.

Le thème de cette année portait sur **les innovations technologiques au service de l'environnement et des solutions durables**.

J'ai participé à une table ronde visant à réfléchir sur **les actions à mener pour que le numérique soit plus inclusif vis-à-vis des femmes**, étant donné que le milieu reste très majoritairement masculin. Je suis ce sujet depuis maintenant deux ans puisque j'ai eu l'occasion, **avec d'autres femmes du milieu institutionnel et entrepreneurial du numérique, de participer à des réunions d'échanges organisées par Netexplo en 2021 et 2022**.

J'ai également eu le plaisir comme chaque année de remettre **le prix de la meilleure innovation de cette édition, avant de prononcer le discours de clôture de cet évènement**.

Vous trouverez mes deux interventions en français et en anglais ci-dessous.



Table ronde sur les actions à mener pour attirer les jeunes femmes vers le secteur du Numérique et des nouvelles technologies



Remise du prix 2023 du Forum Innovation et discours de clôture

Sur tous les fronts



NEW-YORK - Déplacement aux Etats-Unis pour le renforcement de nos liens et projets avec les grands musées américains pour la promotion du festival Normandie Impressionniste qui se tiendra en 2024 dans plusieurs communes de la Seine-Maritime mais aussi dans les autres départements normands.



ETRETAT - Trois jours de visite d'une délégation des Sénateurs et Deputés canadiens et français en Normandie sur le thème des défis environnementaux et climatiques. Accueillis par le Maire André Baillard pour parler du recul du trait de côte en présence du Président du Conservatoire du littoral, Hubert Dejean de la Batie.



SAINT-HONORE - Inauguration de la salle des fêtes, à l'invitation du Maire Monsieur Paul Potel



PARIS - Avec le Mouvement Européen France, accueil au Sénat des ambassadeurs de Suède, Hakaan Akesson et de la République tchèque, Michal Fleischmann pour échanger sur leur présidence successive du Conseil de l'Union Européenne.



OFFRANVILLE - Rencontre avec les élus locaux organisée par notre groupe "La Seine-Maritime, une passion commune". Avec Agnès Canayer et Pascal Martin, nous sommes venus échanger sur les questions éducatives, l'évolution de l'école en milieu rural, les AESH...



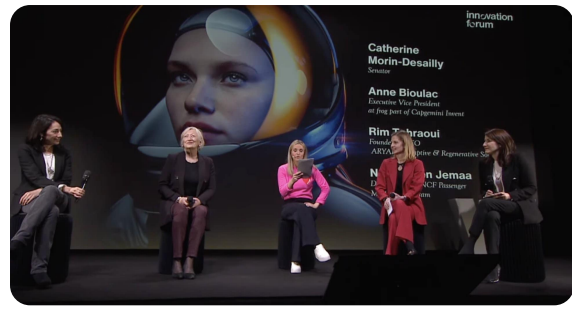
ROUEN - Eglise Saint-Maclou - 18ème Edition du festival Courant d'Art, soutenu par la Région Normandie, qui se déroule dans plusieurs églises de la Seine-Maritime.



PARIS - Accueil au Sénat du Général WATIN-AUGUOUARD et de mes collègues auditeurs de l'IHEDN, majeure "Souveraineté numérique et Cybersécurité". Je présente nos travaux sur ces sujets dont je suis rapporteure.



LIBAN - mission sénatoriale - Chrétiens d'Orient



PARIS - Le Forum Innovation de Netexplo, manifestation que je soutiens depuis de nombreuses années.



ARMENIE - Vice-présidente du groupe "Chrétiens d'Orient" du Sénat, je me suis rendue en Arménie, au Liban et en Egypte pour soutenir les minorités chrétiennes, mesurer l'implication de la France dans la coopération en faveur du développement, de la santé, de l'éducation et promouvoir le dialogue inter religieux.



EGYPTE - mission sénatoriale - Chrétiens d'Orient



ROUEN - Cérémonie en mémoire des martyrs et des héros de la déportation à la Synagogue, dans le cadre de la journée de commémoration nationale.



ROUEN- Cérémonie en mémoire des martyrs et des héros de la déportation au Palais de Justice.

Revue de presse

ACTU76 : "[Normandie impressionniste 2024 : depuis New York, deux expos américaines annoncées](#)"

France Bleu : "[Normandie Impressionniste lève le voile sur l'édition 2024 depuis New York](#)"

PUBLIC SENAT : "[Suppression de la redevance : « Cette annonce est démagogique » s'indigne Catherine Morin-Desailly](#)"

PUBLIC SENAT : "[IA : une proposition de résolution du Sénat veut renforcer la protection accordée aux personnes](#)"

ACTU76 : "[Unesco : le classement des plages du D-Day en Normandie relancé](#)"

NOUVELLES ARMENIE MAGAZINE : "[Blocus du couloir de Latchine : il y a le feu en Arménie et au Haut-Karabagh et la communauté internationale regarde ailleurs](#)"

TELERAMA : "[ChatGPT, Midjourney... L'intelligence artificielle va-t-elle prendre de vitesse le monde politique ?](#)"

PUBLIC SENAT : "[Restes humains dans les collections publiques : une nouvelle proposition de loi déposée au Sénat pour les demandes de restitution](#)"

OUEST-FRANCE : "[Et si, finalement, les plages du Débarquement étaient un jour classées à l'Unesco ?](#)"

JDD : "[TRIBUNE. 144 sénateurs sur la gestion de l'eau : « Le gouvernement n'a pas pris la mesure des sécheresses »](#)"

Nous contacter

Au Sénat

**Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06
Tel : 01.42.34.29.95
c.morin-desailly@senat.fr**

En Seine-Maritime

**Permanence parlementaire
8 bis rue Alsace-Lorraine
76000 ROUEN
Tel : 02.35.15.38.30
catherine.morindesailly@wanadoo.fr**

Louis THEVENOT

Anne-Sophie DESCHAMPS

Directrice de la publication : Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice de la Seine-Maritime



Vous recevez ce message car vous êtes inscrit sur la lettre électronique de Catherine MORIN-DESAILLY. Si vous ne souhaitez plus recevoir la lettre électronique de Catherine MORIN-DESAILLY, vous pouvez vous [désabonner](#).

Conformément aux dispositions de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Seule Catherine MORIN-DESAILLY est destinataire des informations que vous lui communiquez.